

# Vespa Capital III

RAPPORT ESG 2024





## Editorial

**Après une année dédiée à la construction et à la formalisation de notre stratégie ESG, une nouvelle étape d'approfondissement et de consolidation de nos engagements à été franchie. Nous avons retravaillé nos critères et renforcé notre approche pour aligner plus étroitement les enjeux ESG avec notre stratégie de croissance durable, tout en déployant cette stratégie au sein des entreprises de notre portefeuille.**

Cette deuxième édition de notre rapport ESG reflète ces progrès et met en lumière les actions concrètes que nous avons menées. En tant qu'investisseur responsable, notre rôle ne se limite pas à la définition d'une politique ESG ; il consiste avant tout à accompagner nos participations dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs propres feuilles de route ESG. Chaque entreprise a ainsi bénéficié de notre soutien pour définir des indicateurs et objectifs RSE spécifiques et élaborer une feuille de route adaptée à leurs enjeux et secteur, afin de guider leur transformation. Ces démarches nous permettront d'assurer un suivi rigoureux et individualisé des engagements pris, en cohérence avec ceux de Vespa Capital.

Cette année, nous avons placé l'accent sur un pilier fondamental de notre ADN : le partage de la valeur. L'accès au capital, au cœur de nos priorités, a été un axe central de notre stratégie depuis notre création. Nous avons poursuivi l'ouverture du capital aux salariés, aussi bien dans les entreprises déjà présentes dans notre portefeuille que dans nos nouvelles acquisitions.

Nous sommes convaincus que l'implication de toutes les parties prenantes, et particulièrement l'association des collaborateurs au capital de l'entreprise, constitue un levier clé de réussite. Cet alignement des intérêts entre investisseurs, dirigeants, et collaborateurs renforce l'engagement individuel et collectif et contribue directement à la création de valeur durable. Le LBO est un outil particulièrement adapté pour réorganiser cette répartition du capital, que ce soit dans un cadre de transmission ou pour partager les fruits de la croissance.

En tant qu'investisseur, nous avons à cœur de sensibiliser les dirigeants, notamment ceux issus d'entreprises familiales, à l'importance d'impliquer leurs équipes dans le capital. De plus en plus, nous constatons que les fondateurs souhaitent eux-mêmes fidéliser et renforcer la motivation des collaborateurs en les associant à la réussite de leur entreprise, parfois avant même que nous abordions ce sujet. Cette dynamique de partage de la valeur, portée par les mécanismes d'accès au capital, reflète notre engagement à bâtir des entreprises durables et performantes, pour aujourd'hui et pour demain.

— **Kenza Moumni**  
Associée Gérante



# Table des matières

1 Page 4  
**Présentation  
de Vespa  
Capital**

2 Page 9  
**Notre démarche  
d'investisseur  
responsable**

3 Page 15  
**Notre  
performance  
ESG**

4 Page 20  
**Focus  
sur nos  
participations**

5 Page 26  
**Annexes**



# Présentation de Vespa Capital

# Chiffres-clés

**15**

Années  
d'existence

**8**

Investisseurs  
expérimentés

**Paris**

Localisation  
du siège social

**7**

Participations  
en portefeuille

**170M€**

sous gestion

**1**

Nouvelle acquisition  
en 2024

**60%**

D'encours **classifiés Art.8**  
selon SFDR

**PME**

**Françaises**,  
leaders régionaux  
dans **divers secteurs**

**8 à 50M€**

De **chiffre d'affaires**  
des entreprises ciblées

**5 à 20M€**

De **ticket**  
d'investissement

**LBO**

**Majoritaires et Primaires**  
en partenariat avec  
le management

# Notre métier

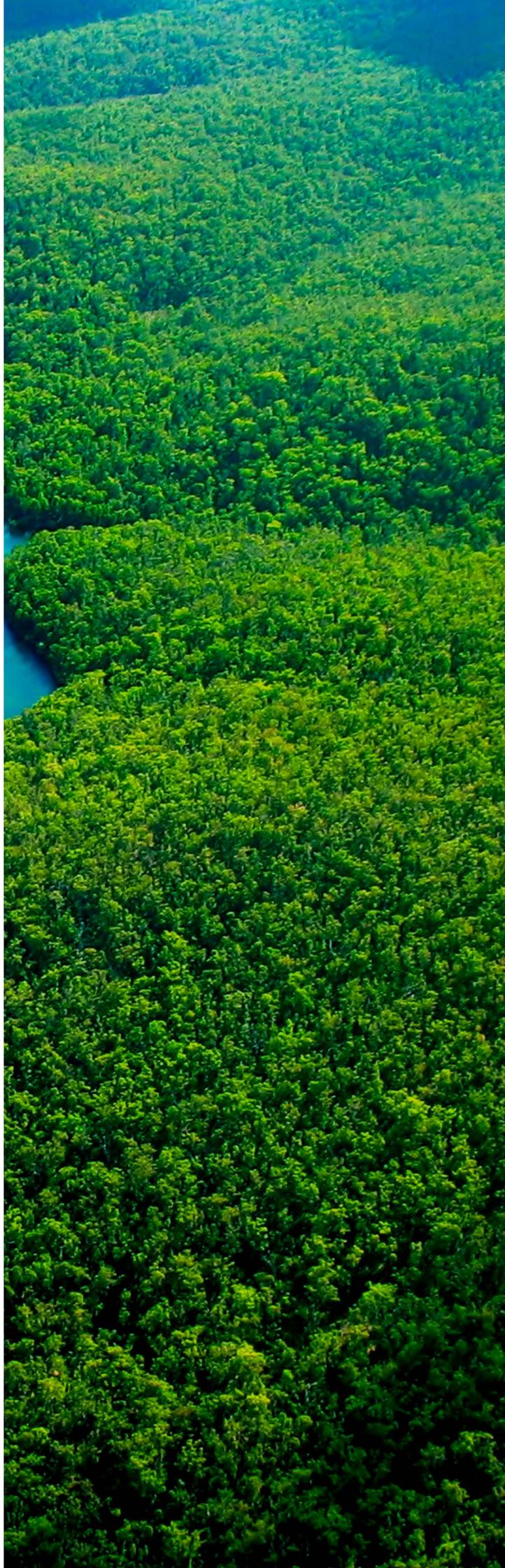
Fondée en 2009, Vespa Capital est une société de gestion indépendante gérée par trois entrepreneurs. L'équipe de gestion, premier investisseur du fonds, accompagne le management de chaque entreprise en privilégiant le développement des entreprises dans le temps long et favorisant la création d'emplois.

Nous investissons dans des PME régionales, dont le siège social est basé en France et avec un chiffre d'affaires entre 8 M€ et 50 M€, afin de les accompagner dans leurs projets de développement et de transmission. Nous investissons des tickets compris entre 5 M€ et 20 M€ dans le cadre de LBO majoritaires et primaires.

En engageant un montant significatif de notre propre patrimoine dans chaque entreprise que nous décidons d'accompagner, nous partageons les risques avec les managers et nos investisseurs.

Cet accompagnement vise à stimuler la croissance des entreprises par une contribution active aux réflexions stratégiques et une mise en relation avec des experts. L'ouverture du capital aux managers permet de renforcer les équipes, et un soutien est apporté dans leur structuration par des recrutements clés, des opérations de croissance externe, l'amélioration de l'organisation et l'optimisation des outils de pilotage.

Cette proximité avec les dirigeants et leurs équipes nous permet également de les accompagner dans le renforcement ou la mise en place de meilleures pratiques RSE afin que la démarche de chaque participation s'inscrive dans une dynamique de création de valeur durable, alignée avec nos ambitions.



# Notre équipe



**Jean-Valmy Nicolas**  
Associé Gérant



**Denis Leroy**  
Associé Gérant



**Kenza Mounni**  
Associée Gérante



**Sébastien Allégot**  
Directeur d'investissement



**Tristan Villemin**  
Directeur d'investissement



**Fleur Angliviel  
de la Beaumelle**  
Analyste



**Alexis Aubert**  
Analyste



**Paul Gaultry**  
Secrétaire général



**Catherine Denis**  
Assistante de Direction



**Yousra Khoudi**  
Office Manager

# Notre portefeuille\*

En tant qu'accélérateur de croissance, notre mission consiste à accompagner nos participations, dans l'optimisation de leurs performances financières, tout en intégrant une approche responsable et alignée sur les enjeux ESG.

Le lancement de Vespa III, notre premier fonds Article 8, a été l'occasion pour nous de renforcer nos engagements ESG tout au long du cycle d'investissement. Désormais, quel que soit le véhicule d'investissement, la majorité de nos participations est soumise à un niveau de reporting équivalent.



## ATI industries

**15 M€**  
**51 employés**

Production de fours de  
crémation et d'incinération



## Arthur Loyd

**30 M€**  
**142 employés**

Conseil en immobilier  
d'entreprise



## Léopold

**40 M€**  
**196 employés**

Magasins de  
produits biologiques



## Groupe Capitoile

**>5 M€**  
**7 employés**

Organisme privé  
de formation



## Sprinter

**10 M€**  
**13 employés**

Distributeur de supports  
d'impression



## Imprimerie du Marais

**15 M€**  
**36 employés**

Création d'objets de luxe  
pour la communication



Poursuite des investissements  
du fonds Vespa III (Art. 8)

**en 2024**

**avec l'entrée au capital  
d'Eliis**



# Notre démarche d'investisseur responsable

# Notre Gouvernance ESG

## ■ Notre approche ESG

**Conscients de l'importance croissante des enjeux de durabilité et de leurs impacts sur la performance financière des entreprises, nous nous engageons à intégrer pleinement les critères ESG dans nos décisions d'investissement et dans l'accompagnement de nos participations.**

Nous croyons fermement que les entreprises qui font de la durabilité un objectif stratégique peuvent créer une valeur pérenne à long terme. Cette approche s'applique à nos participations mais également à notre société de gestion. Notre proximité avec les dirigeants de nos participations nous permet d'orienter et d'encourager les entreprises dans leurs démarches RSE.

Cette démarche est incarnée au sein de la société de gestion par l'ensemble des équipes d'investissement et repose sur une politique d'investissement ainsi qu'une stratégie ESG transverse, régulièrement actualisées. Celles-ci définissent nos priorités et les modalités de prise en compte des enjeux ESG, durant le cycle d'investissement. Avec notamment une attention particulière portée à l'intégration des questions ESG lors de la phase de pré-investissement.



**Cliquez ici pour accéder à notre politique d'Investissement Responsable**  
<https://www.vespa-capital.com/fr/politique-esg>

## ■ Notre équipe ESG

**Kenza Moumni (Associée gérante) et Paul Gaultry (Secrétaire général) coordonnent et pilotent la stratégie ESG de Vespa Capital et accompagnent les participations dans le déploiement de leurs approches RSE.**

### Ils sont notamment en charge de :

- La supervision de l'ensemble des actions et initiatives de la société de gestion sur les enjeux ESG.
- L'accompagnement et le soutien des participations dans le développement et la mise en œuvre de leur feuille de route RSE afin de les accompagner dans une transition vers des modèles d'affaires plus résilients.
- La valorisation de la démarche ESG de la société de gestion et de son portefeuille principalement à l'externe, notamment auprès des investisseurs.

Au-delà de l'engagement des équipes internes de la société de gestion, Vespa Capital collabore avec un cabinet de conseil externe pour accompagner les participations depuis la phase de Due Diligence ESG jusqu'au déploiement de leurs feuilles de route RSE et au suivi d'indicateurs de performance.



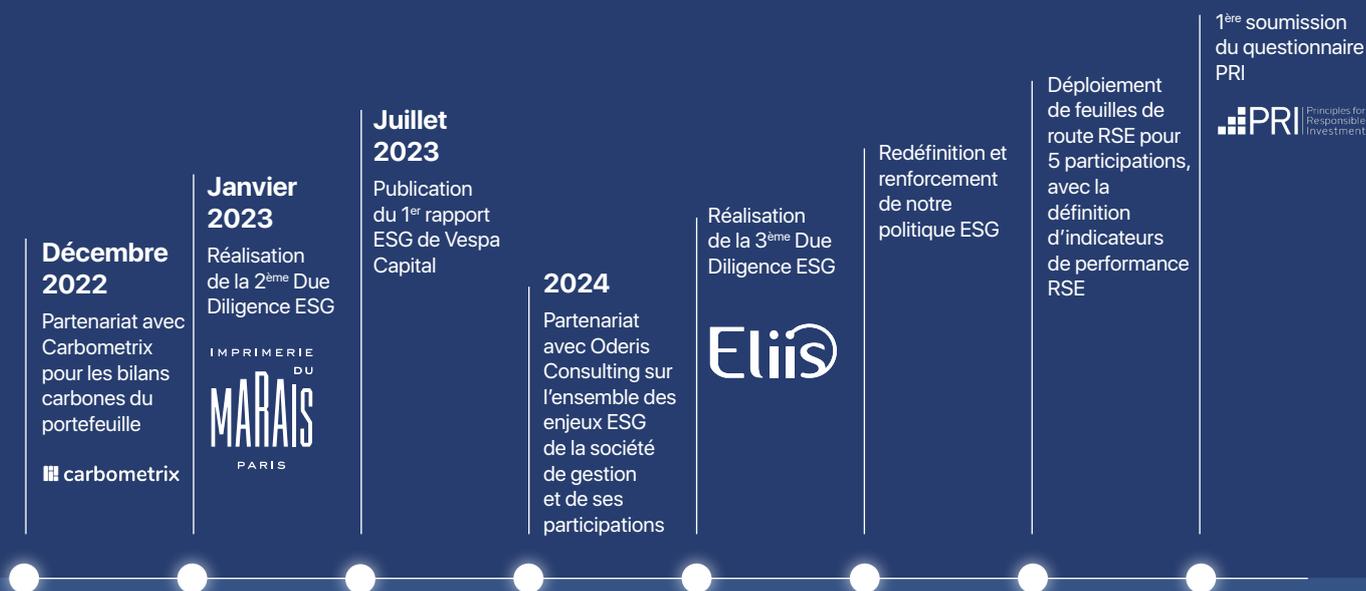
**Kenza Moumni**  
Associée Gérante



**Paul Gaultry**  
Secrétaire général

# Nos Actualités

Depuis la définition de notre politique d'Investissement Responsable en 2021, nous n'avons cessé d'élever nos ambitions en matière de durabilité. Cette année a été l'occasion de redéfinir notre stratégie ESG pour l'intégrer de manière transversale à l'ensemble de nos fonds. Dans cette démarche, nous avons également renforcé notre engagement auprès de nos participations, en co-construisant leurs feuilles de route RSE grâce à une série d'ateliers.



## ■ Dernières améliorations apportées à notre stratégie ESG

### Amélioration de nos processus internes

- Actualisation de la Politique d'Investissement Responsable
- Renforcement de la stratégie ESG avec une intégration durant tout le cycle d'investissement
- Renforcement de l'accompagnement des participations dans la définition de leurs feuilles de route RSE.

### Appui opérationnel auprès de nos participations

Co-création de feuilles de route RSE pour chaque participation en collaboration avec les équipes opérationnelles, prenant en compte les spécificités de leurs modèles d'affaires.

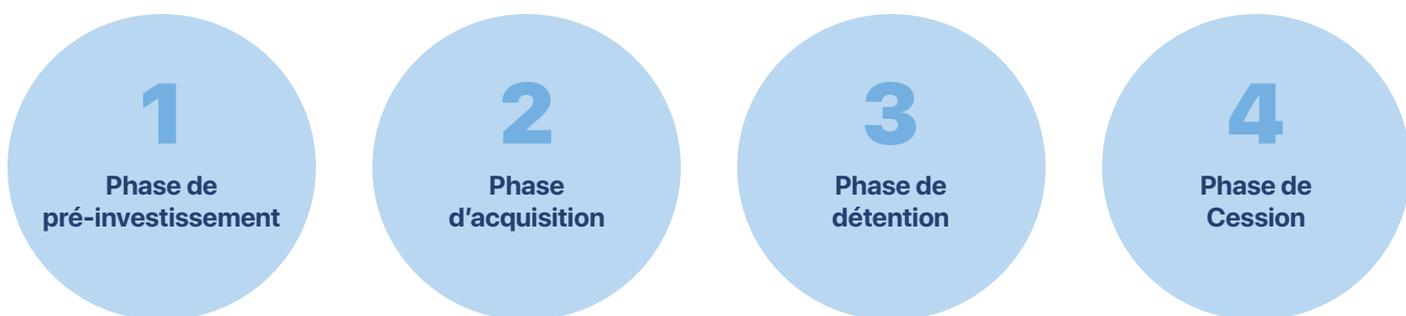
### Harmonisation du pilotage de la performance ESG

Coordination du reporting ESG entre Vespa II et III, avec une consolidation du suivi des performances des participations par rapport aux engagements poursuivis par Vespa Capital.

# Intégration de l'ESG dans le cycle d'investissement

La redéfinition de notre stratégie ESG a permis de renforcer l'intégration des enjeux de durabilité à toutes les étapes de notre processus décisionnel. En tant qu'investisseur généraliste, nous avons développé une approche sur mesure pour prendre en compte les aspects ESG du pré-investissement jusqu'à la cession.

Durant la phase d'acquisition, nous réalisons de manière systématique une Due Diligence ESG. En phase de détention, nous identifions les enjeux ESG les plus pertinents pour chacune des entreprises en portefeuille, en fonction de leur modèle d'affaires. Cette approche sur mesure permet de définir des feuilles de route RSE et de suivre les indicateurs de performance adaptés.



## 1. Pré-investissement

Vespa Capital exclut strictement certains secteurs de ses investissements directs. Cette politique d'exclusion permet d'écartier du périmètre d'investissement les secteurs aux impacts environnementaux et/ou sociaux controversés.



Cliquez ici pour accéder à notre politique d'exclusion

## 2. Acquisition

- La réalisation systématique d'une Due Diligence ESG spécifique, permettant une évaluation de la maturité des entreprises sur les enjeux ESG les plus matériels, ainsi que l'identification des risques et opportunités associés.
- La revue automatique des risques et opportunités ESG lors du comité d'investissement en complément des autres analyses réalisées.
- L'intégration de clauses ESG dans tous les pactes d'actionnaires, afin de s'assurer de la mise en place d'un suivi des actions RSE menées suite à l'investissement.

## 3. Détention

- Un accompagnement des participations à l'issue de l'investissement pour garantir la mise en place d'une feuille de route RSE en cohérence avec les engagements de Vespa Capital.
- Un suivi régulier de la performance ESG des entreprises en portefeuille via la réalisation d'un exercice de reporting annuel sur la base d'indicateurs communs à toutes les entreprises en portefeuille complétés par des indicateurs spécifiques à chaque entreprise, définis en co-construction avec celles-ci.

## 4. Cession

Une valorisation des actions RSE mises en place tout au long de la période de détention grâce à un état des lieux de la performance ESG réalisé à la cession.

# Les engagements ESG de Vespa Capital

Les engagements ESG de Vespa Capital sont ancrés dans une volonté de gestion proactive des enjeux de durabilité. Ces engagements illustrent la contribution de Vespa Capital et de ses participations à la durabilité, notamment via les Objectifs de Développement Durable (ODD).

## ■ Environnement

Vespa Capital s'engage à minimiser son impact sur l'environnement à travers :

- La mesure et la réduction de ses émissions directes et indirectes de GES ;
- L'accompagnement des entreprises dans l'identification et la réduction de leurs autres impacts environnementaux.

## ■ Social

Vespa Capital s'engage à renforcer son impact sociétal et social à travers :

- La création d'emplois ;
- La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de responsabilité ;
- Le partage équitable de la valeur créée entre les parties prenantes afin d'aligner les intérêts des salariés, dirigeants et investisseurs.

## ■ Gouvernance & Modèle d'affaires

Vespa Capital s'engage à promouvoir des modèles de croissance durable, facteur de résilience pour les modèles d'affaires à travers :

- La sensibilisation et la formation aux enjeux ESG ;
- L'accompagnement des entreprises en portefeuille vers des modèles plus vertueux.

## Contribution aux ODD



## ■ Le partage de la valeur, un enjeu au cœur de notre approche ESG

Le partage de la valeur fait partie des engagements historiques de Vespa Capital car nous sommes convaincus que l'implication de toutes les parties prenantes est nécessaire à une création de valeur durable. En alignant les intérêts des investisseurs et des dirigeants avec ceux des collaborateurs, nous renforçons l'engagement de chacun dans le projet de l'entreprise et encourageons une croissance durable et équitable.



**Jean-Valmy Nicolas**  
Associé Gérant

« Grâce à une stratégie qui favorise l'innovation, la gestion des risques et l'impact positif sur l'environnement, la société et la gouvernance, Vespa Capital s'engage à créer de la valeur à long terme, tant pour les entreprises de son portefeuille que pour leurs parties prenantes. »

# La mise en place d'actions au sein de la société de gestion en accord avec ses engagements

## ■ Réduire notre impact environnemental

### A - Diminution de notre empreinte carbone

- Mise en place de contrats 100% énergie verte pour notre bureau ;
- Installation d'un interrupteur centralisé pour l'éclairage
- Une majorité des trajets quotidiens des collaborateurs effectuée via des modes de transport durables (transports en commun, voitures électriques, marche).

### B - Gestion responsable de nos déchets :

- Tri des déchets au sein des bureaux ;
- Recyclage des capsules de café ;
- Réutilisation des reliures de présentations ;
- Utilisation de piles rechargeables pour les équipements de bureautique.



**Denis Leroy**  
Associé Gérant

« Le renforcement de nos engagements en matière d'ESG implique une structuration accrue aussi bien pour la société de gestion que nos participations. »

## ■ Une contribution positive au sein des communautés

### DANS L'ÉCOSYSTÈME DE LA FINANCE

Mettre notre expertise d'investisseurs au service d'entreprises innovantes à fort impact environnemental



L'accompagnement de Solicaz

Solicaz est une entreprise française dans le secteur de l'agritech, spécialisée dans le développement et la commercialisation de biostimulants agricoles sur mesure. Ces solutions naturelles améliorent la résilience des cultures et restaurent la qualité fonctionnelle des sols, jouant un rôle clé dans l'optimisation de la production agricole.

En tant que partenaire stratégique de Solicaz dans sa levée de fonds, l'équipe de Vespa Capital met à profit son savoir-faire en matière d'investissement pour accompagner une entreprise dont les solutions contribuent à l'atténuation du changement climatique et à la transition vers un modèle agricole plus durable.

### AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Encourager l'insertion professionnelle d'étudiants issus de milieux défavorisés



Notre collaboration avec la fondation Florence

Vespa Capital encourage l'insertion dans la vie professionnelle de jeunes étudiants en contribuant à la réduction des barrières à l'emploi auxquelles ils sont souvent confrontés.

En recevant les étudiants de la fondation Florence dans le cadre du processus de recrutement de nos stagiaires, Vespa Capital offre des opportunités de stage à des jeunes boursiers issus de milieux défavorisés. Nous leur permettons ainsi d'accéder à des expériences professionnelles enrichissantes, de développer leurs compétences et de renforcer leur employabilité sur le marché du travail.



# Notre performance ESG

# Pilier 1 : Environnement

En tant qu'investisseur, la majeure partie de nos impacts environnementaux, et notamment notre contribution au changement climatique, provient de nos participations. Nous nous engageons ainsi à mesurer les émissions de gaz à effet de serre (GES), sur les trois scopes, et à mettre en place des actions de réduction au niveau de Vespa Capital et de chacune de nos participations.

## Intensité énergétique

L'intensité énergétique moyenne des entreprises du portefeuille de Vespa Capital en 2023 est de **44 kWh par k€ de chiffre d'affaires (CA)**.

Au sein du portefeuille, certaines activités sont significativement plus énergivores. C'est le cas de Léopold, dans le secteur de la distribution de produits biologiques. Afin de limiter son impact environnemental, Léopold a notamment **installé des pompes à chaleur** au sein de ses magasins.

D'autres entreprises du portefeuille ont des activités fortement consommatrices dans leurs activités en aval, comme ATI qui travaille à **améliorer l'efficacité énergétique** des fours commercialisés.

## Émissions de Gaz à Effet de Serre

Les **émissions de gaz à effet de serre** de Vespa Capital s'élèvent à **1 406 tCO<sub>2</sub>e** (total scope 1, 2 et 3) en 2023.

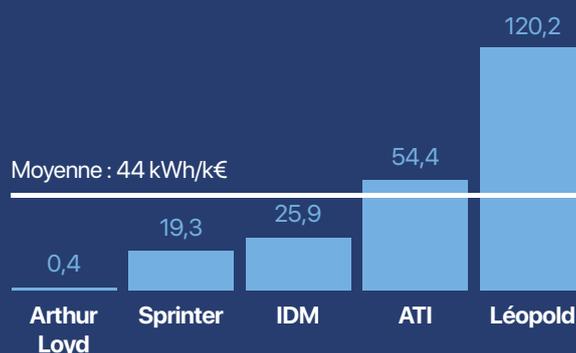
Cette année, dans une démarche d'amélioration continue et de transparence, nous avons intégré les émissions des scopes 1 et 2 générées par nos **participations\*** au calcul de notre bilan carbone. Celles-ci représentent **84% des émissions** de Vespa Capital en 2023. Cela a été rendu possible par la mise en place de bilans carbone systématiques pour l'ensemble des participations\*\*.

### Une mesure du Bilan Carbone systématisée de nos participations

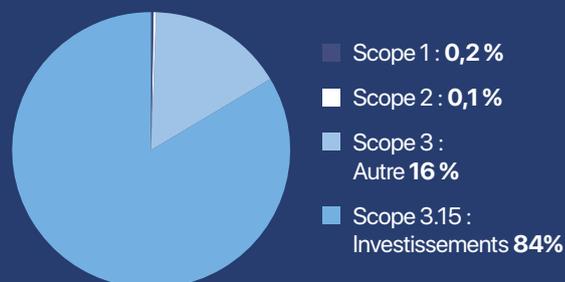
Depuis le lancement de notre fonds conforme à l'Article 8 SFDR, nous veillons à ce que chaque participation dispose d'un bilan carbone lors de l'investissement ou s'engage à en réaliser un, **ainsi qu'à l'actualiser tous les 2 à 3 ans**. Une estimation des émissions est également réalisée annuellement\*\*. Cette approche nous permet d'évaluer avec précision l'impact environnemental de nos investissements et d'identifier des mesures de réduction dans les feuilles de route RSE des participations. À la cession, cela permettra de valoriser les efforts de réduction des émissions de GES réalisés durant notre période de détention.



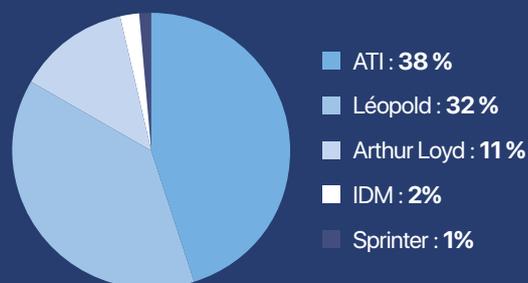
### Intensité énergétique moyenne au sein du portefeuille (kWh/k€) - 2023



### Bilan carbone de Vespa Capital (% de tCO<sub>2</sub>e) - 2023



### dont les émissions de CO<sub>2</sub> des participations (% de tCO<sub>2</sub>e) - 2023



(\*) : Il s'agit des émissions du Scope 3.15 « Investissements », c'est-à-dire les émissions de Scope 1 et 2 de nos participations. La méthodologie de calcul des émissions de GES est détaillée dans les annexes (voir Cadre méthodologique) ;

(\*\*) Dans le cas où le dernier bilan carbone d'une participation aurait été effectué en 2022, les émissions de GES de 2023 de cette participation ont été calculées grâce des extrapolations sur la base des données 2022 et du chiffre d'affaires de l'entreprise.

# Pilier 2 : Social

Les entreprises de notre portefeuille sont principalement situées en région. En investissant dans des leaders régionaux, nous sommes déterminés à promouvoir la création d'emploi et le développement économique des territoires.

Nous souhaitons également participer à accélérer l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes. Nos participations suivent la part des femmes dans les effectifs à tous les niveaux de séniorité et les écarts salariaux homme-femme.

## ■ Création d'emploi

Entre 2021 et 2023, la croissance des participations a conduit à une **augmentation des effectifs de 52 salariés en CDI**, soit une **hausse de 8 %** au sein du portefeuille.

L'entreprise **Arthur Loyd** a notamment connu une croissance de ses effectifs de **21 salariés** entre 2021 et 2023.

## ■ Parité

Depuis 2022, les **femmes** représentent près de la **moitié des effectifs** totaux de nos participations (52 % en 2023).

L'importante part de femmes au sein des effectifs de **Léopold** contribue à ce ratio. L'entreprise emploie **136 femmes** en 2023, soit **70 % de ses effectifs**.

Au niveau de **l'Imprimerie du Marais**, les **femmes** représentent les **trois quarts** du **comité de direction**.

## ■ Écart Salarial

En 2023, **l'écart salarial mensuel** moyen entre hommes et femmes au sein du portefeuille s'établit à environ **2 740 €**, marquant **une réduction de 14 %** par rapport à 2022.

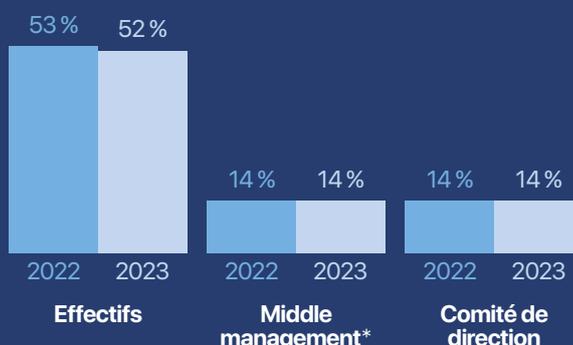
Pour le **middle management\***, l'écart salarial est plus réduit et se situe autour de **1 360 €** en 2023.



**Taux de croissance des effectifs au sein du portefeuille (%) - entre 2021 et 2023**



**Evolution de la part de femmes par CSP au sein des participations (%) en 2022 et 2023**



**Salaires mensuels moyens par CSP au sein des participations (€) en 2023**



(\*) La catégorie « middle management » inclut les fonctions cadres et de management (hors comité de direction). Léopold a été exclu du calcul pour cette catégorie en raison de l'indisponibilité des données.

# Pilier 2, focus sur : Le partage de la valeur\*



Au cœur de notre démarche d'investisseur, le partage de la valeur est un élément clé de nos opérations depuis la création de Vespa Capital. L'alignement des intérêts peut prendre diverses formes, incluant des outils de rémunération ainsi que l'accès au capital, en associant les collaborateurs au partage de la valeur créée. Ces mécanismes constituent de puissants leviers de motivation et de fidélisation, tout en jouant un rôle clé dans l'attraction de nouveaux talents.

## ■ Les dispositifs de partage de la valeur proposés aux collaborateurs\*\* des participations

**Outils de rémunération : Des dispositifs impactant la rémunération tels que la prime de partage de la valeur et l'accord d'intéressement peuvent permettre de fidéliser et motiver les employés.**

- **Prime de partage de la valeur : 2/6 participations**  
Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, exonérée de cotisations sociales
- **Accord d'intéressement : 1/6 participations**  
Prime proportionnelle aux résultats ou performances de l'entreprise

*NB : Aucune des entreprises en portefeuille n'est actuellement soumise à l'obligation de mise en place d'un dispositif de participation.*

**Partage de la création de valeur en donnant accès au capital : Des outils d'accès au capital offrent aux collaborateurs la possibilité de faire partie intégrante de l'entreprise.**

- **Accès au capital des collaborateurs : 5/6 participations\*\*\***  
Outil d'accès au capital permettant d'associer les collaborateurs à la performance de l'entreprise
- **Entrée de collaborateurs au capital en cours d'opération : 5/6 participations**  
Fidéliser les nouveaux collaborateurs arrivés après l'opération et encourager la promotion des collaborateurs méritants
- **Part des collaborateurs actionnaires au capital : 30% des collaborateurs**
- **Accès au capital des collaborateurs issu d'une croissance externe : 1/2 croissances externes**

(\*) Ces données concernent l'ensemble des participations depuis leur acquisition.

(\*\*) Le terme « collaborateurs » inclut ici l'ensemble des effectifs permanents à l'exclusion des fondateurs dirigeants.

(\*\*\*) Au moment de l'investissement de Vespa Capital, Sprinter était encore de petite taille (moins de 10 salariés) et n'avait pas encore de managers qui auraient pu bénéficier de l'accès au capital.

# Pilier 3

## Gouvernance & Modèle d'affaires



La sensibilisation et la montée en compétence des collaborateurs sur les sujets ESG sont essentielles pour renforcer notre engagement en faveur des modèles de croissance durable. Nous sommes convaincus que ce sont eux, au sein de chaque participation, qui conduiront la transformation durable des modèles d'affaires. C'est pourquoi leur formation nous apparaît comme une étape incontournable dans ce processus.

### Formations ESG

Les participations ont pris des initiatives significatives en offrant à leurs employés des formations axées sur les enjeux ESG.

#### Arthur Loyd

Compte tenu de son secteur d'activité, **Arthur Loyd** intègre des formations spécifiques aux enjeux du logement dans son plan de développement professionnel, celui-ci inclut :

- Une formation sur la **non-discrimination à l'accès au logement**, visant à sensibiliser les employés aux enjeux d'égalité et de diversité dans ce domaine crucial.
- Une formation sur les **règles de déontologie**, garantissant ainsi que les pratiques de l'entreprise respectent les normes éthiques les plus élevées.

#### Sprinter

**Sprinter** a mis en place des formations ciblées pour renforcer la prévention des **risques d'accidents de ses livreurs**. Cette démarche vise à promouvoir une culture de la sécurité tout au long de ses opérations.

#### ATI Industries

**ATI** sensibilise ses collaborateurs lors de réunions mensuelles animées par le directeur général. Ces sessions portent sur les enjeux environnementaux liés à l'activité de l'entreprise, notamment **l'efficacité énergétique des fours commercialisés et les méthodes d'éco-conception**.

### Investissement dans l'Imprimerie du Marais en 2023 : une entreprise qui intègre progressivement les enjeux de durabilité dans son modèle d'affaires

**Avec l'entrée au capital de l'Imprimerie du Marais, Vespa Capital réaffirme son engagement auprès d'entreprises dont le modèle d'affaire allie innovation et durabilité.**

Deuxième acquisition du fonds Article 8 Vespa III, le positionnement best in class de l'Imprimerie du Marais en matière de RSE dans le domaine de l'imprimerie haut de gamme se distingue sur cinq aspects clés :

- **Environnement** : Une certification FSC combinée à une matériauthèque composée de papiers recyclés et de fibres alternatives aux fibres de bois, telles que le papier ensemencé et le papier de soie, permettant à l'Imprimerie du Marais de réaliser des projets éco-conçus ;
- **Social** : Une parité entre les genres dans les effectifs et une majorité de femmes au sein du comité de direction ;
- **Sociétal** : Une collaboration avec un réseau d'associations sur des projets d'inclusion pour les travailleurs en réinsertion et en situation de handicap ;
- **Gouvernance** : Un comité RSE créé pour structurer la mise en œuvre d'initiatives environnementales et sociales, avec la publication d'un rapport RSE prévue pour 2025 ;
- **Chaîne de valeur** : Un engagement envers la sensibilisation de ses parties prenantes aux enjeux environnementaux et une charte d'achats responsables pour les fournisseurs.



# 4 Focus sur nos participations

# ATI Industries

ATI Industries, fondée en 1930, est un acteur de premier plan dans la conception, la fabrication et l'installation de fours industriels accompagnés de solutions complètes pour le traitement des fumées. Leader sur le marché national, l'entreprise se distingue par sa solide présence à l'international et son application des normes de sécurité et environnementales les plus strictes en vigueur.

## ■ Environnement

- L'entreprise ATI réalise des tests d'assemblage des fours de crémation et d'incinération sur son propre site. Cette activité génère principalement des **déchets de ferraille** (5,7 tonnes par an), qui sont confiés à des **organismes de traitement** spécialisés.
- Pour **limiter l'impact environnemental** de ses fours, l'entreprise a innové en installant de nouveaux types de **filtres** permettant de limiter **les rejets atmosphériques**.

## ■ Social

- L'activité d'ATI implique le montage de fours sur les sites des clients. Cette étape peut être source **d'accidents** pour le personnel d'ATI ainsi que pour les intérimaires recrutés.
- Pour réduire le taux de fréquence et de gravité des accidents, l'entreprise a réalisé un **DUERP\*\*\*** afin d'identifier ces risques et mettre en place des mesures d'atténuation des principaux risques. En 2023, **une partie des EPI a été renouvelée** afin de maintenir un niveau de protection des salariés optimal.
- ATI est une entreprise locale, attachée à son ancrage territorial. Elle travaille à développer une **forte culture d'entreprise** afin de fédérer et fidéliser ses employés.

## ■ Gouvernance & modèle d'affaires

- La phase d'usage (inclue dans le scope 3) par les clients des fours d'incinération et de crémation commercialisés représente une part significative du bilan carbone d'ATI (88% des émissions de GES). Ainsi, les équipes R&D œuvrent à la **réduction de la consommation énergétique** des fours commercialisés dans une logique d'amélioration continue.

Avec le développement de la société, de nouveaux recrutements ont été réalisés après l'opération pour soutenir la croissance. Afin de favoriser le partage de la valeur, il était essentiel de permettre à ces nouveaux cadres d'accéder au capital, même en cours d'opération.

# Vespa II

Prise de participation : **2016**

Chiffre d'affaires : **13 M€**

Nombre de salariés : **51**

**100%**  
des déchets de ferraille  
sont valorisés

**22**  
taux de **fréquence**  
des accidents\*

**7**  
taux de **gravité**  
des accidents\*\*

**4%**  
taux de **rotation**  
des effectifs

**9%**  
**Consommation énergétique**  
**plus faible** que la moyenne  
du marché

(\*) Taux de fréquence des accidents : nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées ;

(\*\*) Taux de gravité des accidents : nombre de jours d'absence x 1 000 / nombre d'heures travaillées ;

(\*\*\*) Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

# Arthur Loyd

Arthur Loyd est une entreprise spécialisée dans le conseil immobilier auprès d'entreprises, aussi bien dans leurs opérations de mise en vente que de location de biens immobiliers.

L'entreprise est implantée sur l'ensemble du territoire français aussi bien avec des agences en propre que via des concessionnaires.

## ■ Environnement

- De par son secteur d'activité, Arthur Loyd a peu d'impacts environnementaux, hormis les émissions de gaz à effet de serre liées notamment aux transports.
- Les mesures de réduction déployées portent principalement sur **l'électrification de la flotte de véhicules de fonction**.

## ■ Social

- Arthur Loyd ambitionne de mettre en place un dispositif afin **d'accroître la part de femmes** au sein de ses effectifs, notamment parmi les négociateurs.
- L'entreprise a également prévu de **renforcer ses actions en faveur de l'égalité Femme / Homme** au niveau de la rémunération, notamment avec le suivi en interne de **l'index Egapro**.

## ■ Gouvernance & modèle d'affaires

- L'activité d'Arthur Loyd requiert une **attention particulière à l'éthique des affaires**. Au-delà du dispositif Tracfin, spécifique au secteur immobilier, Arthur Loyd sensibilise ses salariés à l'éthique des affaires via la **communication de documents informatifs**, régulièrement enrichis.
- L'entreprise est certifiée Qualiopi et développe des formations dédiées aux enjeux ESG, appliqués à l'immobilier, notamment concernant les initiatives liées à la performance énergétique ou à l'éco-conception, afin de répondre au mieux aux attentes et interrogations de leurs clients.

**À l'occasion de l'opération de LBO**, Arthur Loyd a ouvert le capital aux managers mais également à l'ensemble des salariés du groupe et des salariés des concessionnaires qui le souhaitent, de manière à impliquer un grand nombre de collaborateurs dans la réussite de l'entreprise.

Une nouvelle opération d'ouverture du capital a permis d'élargir le nombre de salariés concernés pour atteindre 97 salariés. Au total, 68% des collaborateurs sont aujourd'hui actionnaires du groupe.

# Vespa II

Prise de participation : **2018**

Chiffre d'affaires : **29 M€**

Nombre de salariés : **142**

# 42%

de **femmes**  
dans les effectifs

# 29%

de **salariés formés**  
à l'éthique des affaires

# Léopold

Léopold, créée en 2008, est un réseau de 27 magasins dédiés à la distribution de produits frais, biologiques et principalement issus de fournisseurs locaux et nationaux. Animé par la volonté de rendre accessibles des produits sains et bio, Léopold propose également une offre en ligne.

## ■ Environnement

- Léopold a mis en place des initiatives pour réduire les déchets d'emballages et le gaspillage alimentaire dans ses magasins :
  - La gamme de **produits disponibles en vrac** a été étendue et inclut désormais des produits ménagers et cosmétiques.
  - Un **système de pesée « zéro déchet »**, avec la mise en place de balances avec tare, permet aux clients d'utiliser leurs propres contenants pour le vrac en magasin.
  - Des **offres « anti-gaspi »** pour les produits invendus sont disponibles en magasin et via la plateforme **Too Good To Go**.
- Léopold travaille en partenariat avec Shopopop, service de livraison entre particuliers (cotransportage), **permettant de réduire l'empreinte carbone du dernier kilomètre**. L'entreprise propose également un service de livraison à vélo dans l'un de ses magasins.

## ■ Social

- Les **femmes** au sein des effectifs de Léopold sont **largement représentées** (136 femmes sur 196 employés en 2023).
- L'entreprise a enregistré **11 accidents du travail** avec arrêt et 3 sans arrêt de travail en 2023, avec un **taux de fréquence en baisse de 8 %** par rapport à 2022.

## ■ Gouvernance & modèle d'affaires

- Léopold privilégie des produits **d'origine France : près de 6 000 références** sur un total de 7 150 produits en magasin (soit 84 % en 2023).
- Le fondateur de Léopold, Benjamin Quiras est également le président de **l'Association Nationale des Épiciers Bio (ANEb)**. Cette association a lancé la marque **Elibio** en 2019, qui propose des produits bio de qualité et à bas prix. Ces produits sont distribués dans les magasins Léopold.

Lors de l'acquisition du groupe Un Autre Chemin en 2020, nous avons permis aux managers de participer à l'opération en investissant au capital. Il était essentiel que les managers de la société intégrée à Léopold bénéficient des mêmes conditions d'intéressement que ceux du groupe historique, afin de partager avec eux les fruits de la croissance.

# Vespa II

Prise de participation : **2019**

Chiffre d'affaires : **38 M€**

Nombre de salariés : **196**

**70%**  
de **femmes**  
dans les effectifs

**3,67**  
taux de **gravité**  
des accidents\*

**84%**  
des produits vendus  
sont **d'origine France**

(\*) Taux de gravité des accidents : nombre de jours d'absence x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

# Sprinter

Lancée en 2017, Sprinter se spécialise dans l'importation et la distribution de supports pour l'impression numérique grand format. Fournissant près de 500 imprimeurs en France, l'entreprise se distingue par sa plateforme e-commerce, accessible via application mobile.

## ■ Environnement

Sprinter cherche à réduire l'empreinte environnementale de son activité en France :

- L'entreprise **collecte et réutilise ses palettes de livraison**, contribuant à l'économie circulaire. Elle sensibilise par ailleurs ses clients au tri des déchets.
- Un logiciel permet **d'optimiser les distances** parcourues lors des **tournées de livraison** en Ile-de France.
- Sprinter collabore avec Bilum, une entreprise qui **valorise ses matériaux usagés**, comme les toiles publicitaires, en sacs, accessoires et pièces de mobilier.
- Sprinter emploie un travailleur handicapé et a aménagé son poste de travail.\*\*\*

## ■ Social

- **1 accident du travail** a eu lieu en décembre 2022 et a donc été comptabilisé en 2022 (expliquant le taux de fréquence nul en 2023). Cependant, des jours d'arrêt du travail se sont prolongés l'année suivante, contribuant à augmenter le taux de gravité annuel (3,47 en 2023) par rapport à celui de l'année précédente (0,51).
- Pour prévenir les **risques d'accidents des livreurs**, Sprinter a mis en place des formations ciblées.

## ■ Gouvernance & modèle d'affaires

- En 2023, Sprinter a généré **33 %** de son chiffre d'affaires annuel grâce à la vente de **produits sans PVC**. En effet, dès 2022, l'entreprise a choisi de lancer progressivement de nouvelles **références de produits sans PVC** et de les mettre en avant auprès des clients.
- Dès 2023, l'entreprise a commencé la vente de **bâches en textiles sans PVC intégrant des matériaux recyclés**, pour un lancement officiel de cette nouvelle gamme en 2024.
- La **part des approvisionnements de produits provenant d'Europe a augmenté de près de 70%** en 2023 par rapport à 2022, passant de **16 % à 27 %**, du fait d'une hausse des ventes de ce type de références.

# Vespa III

Prise de participation : **2022**

Chiffre d'affaires : **8 M€**

Nombre de salariés : **13**

**0**

taux de **fréquence**  
des accidents\*

**3,47**

taux de **gravité**  
des accidents\*\*

**33%**

du **CA généré** par la  
vente de **produits sans PVC**

**≈ 10 000 €**

de ventes de produits intégrant  
des **matériaux recyclés**

**27%**

approvisionnements  
provenant d'**Europe**

(\*) Taux de fréquence des accidents : nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées.

(\*\*) Taux de gravité des accidents : nombre de jours d'absence x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

(\*\*\*) L'entreprise Sprinter a moins de 20 salariés et n'est donc pas soumise à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.

# Imprimerie du Marais

Fondée en 1971, l'Imprimerie du Marais est une entreprise spécialisée dans l'impression et les travaux graphiques. Elle propose une gamme complète de techniques d'impression. Reconnue pour son artisanat d'excellence, l'Imprimerie du Marais réalise des créations à haute valeur ajoutée et collabore avec des maisons de luxe en France et à l'international.

## ■ Environnement

- L'Imprimerie du Marais a généré **32,02 tonnes** de déchets non dangereux et **1,17 tonne** de déchets dangereux en 2023.
- En 2023, l'entreprise a valorisé **100 % de ses déchets dangereux et non-dangereux** (valorisation énergétique et traitement physico-chimique), garantissant une gestion responsable des matériaux à risque.

## ■ Social

- L'Imprimerie du Marais a enregistré 3 accidents de travail en 2023. L'entreprise s'assure que tous les salariés reçoivent une formation systématique sur l'utilisation des machines **dès leur prise de poste**. Par ailleurs, les salariés travaillant en atelier sont équipés de matériel de protection et un affichage de sécurité est présent dans les vestiaires.
- L'entreprise soutient des écoles et associations de quartier en faisant don de chutes de papier et en ouvrant ses ateliers pour présenter ses métiers à des étudiants en écoles d'art, de design graphique et d'objets dans le cadre de visites organisées.

## ■ Gouvernance & modèle d'affaires

- Disposant de plus de **200 références de matériaux éco-conçus**, tels que le papier recyclé, le papier ensemencé ou le papier de soie, et de techniques de production permettant de réduire la quantité de matière, l'Imprimerie du Marais a mis en place **15 projets éco-conçus** en 2023, soit une augmentation de **67%** par rapport à l'année précédente (9 projets éco-conçus en 2022).
- En 2023, l'Imprimerie du Marais a poursuivi l'amélioration de son processus de **sélection des matériaux et fournisseurs**. Cette année, 10% de ses fournisseurs se sont engagés à respecter des critères de performance environnementale et socio-économique.
- Par ailleurs, Mélody Maby-Przedborski a été désignée Responsable RSE de l'Imprimerie du Marais en 2023.

Pour une entreprise familiale, une opération de LBO est l'occasion de structurer et faire évoluer le capital. L'intéressement des collaborateurs, historiques ou nouveaux, est un enjeu clé dans l'alignement des intérêts dans une perspective de réussite collective.

# Vespa III

Prise de participation : **2023**

Chiffre d'affaires : **11 M€**

Nombre de salariés : **36**

**100%**  
des déchets  
valorisés

**42%**  
taux de **fréquence**  
des accidents\*

**1,39**  
taux de **gravité\*\***

**15**  
projets  
éco-conçus

**10%**  
fournisseurs ayant  
signé la **charte**  
d'achats responsables

(\*) Taux de fréquence des accidents : nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées.

(\*\*) Taux de gravité des accidents : nombre de jours d'absence x 1 000 / nombre d'heures travaillées.



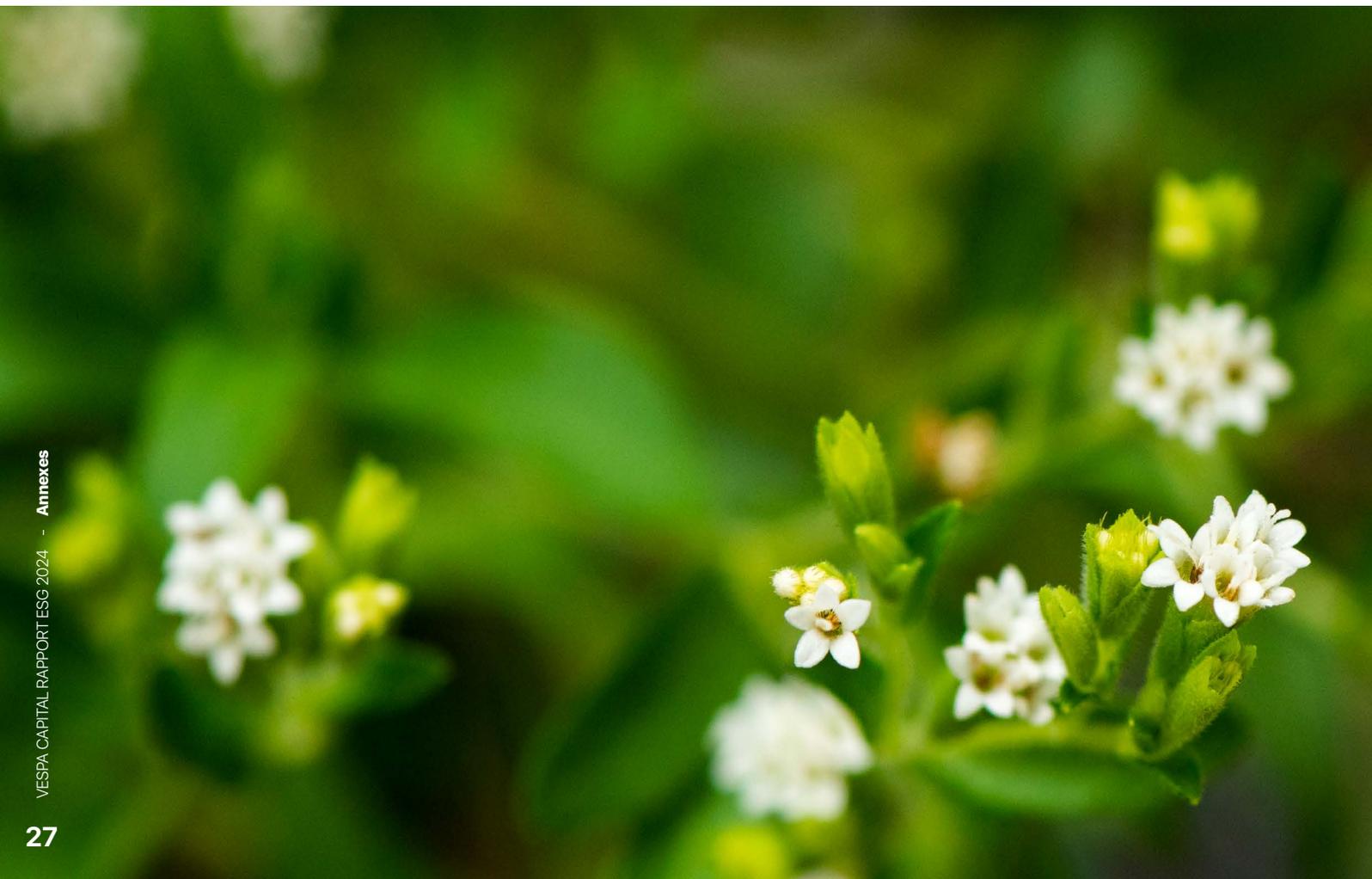
# 5 Annexes

# Principales Incidences Négatives (PAI)

Conformément à l'article 4 du Règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité « SFDR », les entités du secteur financier sont tenues de publier sur leur site internet les informations liées aux principales incidences négatives, ou PAI, issues de leurs décisions d'investissement d'un point de vue environnemental, social ou de bonne gouvernance.

Vespa Capital, étant une société de moins de 500 salariés, n'est pas soumise à l'obligation de prise en compte des principales incidences négatives (PAI), telle que définie par la réglementation. Bien que les facteurs de durabilité fassent partie intégrante du processus décisionnel, les données actuellement disponibles ne permettent pas de garantir la collecte des informations nécessaires à la conformité avec les Regulatory Technical Standards (RTS). A ce stade, Vespa Capital ne peut ainsi pas mesurer les effets des incidences négatives de son portefeuille.

Cette information relative à la non prise en compte des PAI est également disponible et accessible sur le site internet de Vespa Capital Gestion.



# Cadre Méthodologique

Le cadre méthodologique suivant présente l'ensemble des méthodes de calculs et d'extrapolations utilisées pour les indicateurs présentés dans ce rapport.

## PÉRIMÈTRE :

Les **5 participations** présentées dans ce rapport représentent **79%** des portefeuilles des fonds Vespa Capital au **31/12/2023** : ATI Industries, Arthur Loyd, Léopold, Sprinter et Imprimerie du Marais. Du fait de sa taille (< 10 employés), l'entreprise Capitole a été exclue du calcul de l'ensemble des indicateurs communs (excepté pour le partage de la valeur) et des indicateurs spécifiques.

## PÉRIODE :

Les données collectées concernent l'année 2023, à l'exception des éléments liés au partage de la valeur qui concernent les participations depuis leur acquisition.

## COLLECTE DES DONNÉES :

Les données ont été collectées au niveau de la société de gestion et pour chacune des participations à travers un outil dédié. Pour les indicateurs communs, les données se composent des 3 types d'informations suivantes :

- **Données d'activité** : chiffre d'affaires ou actifs sous gestion, effectifs, répartition des effectifs par Catégorie Socio-Professionnelle (CSP).
- **Données environnementales** : consommations d'énergie et de carburant, bilans carbone.
- **Données RH** : part de femmes dans les effectifs, rémunérations, nombre d'emplois créés, existence de mécanismes de partage de la valeur.

## ESTIMATIONS :

Des **extrapolations** ont été effectuées lorsque les données de l'année **2023** n'étaient **pas disponibles** (voir détail dans le tableau page suivante).

## PONDÉRATION :

Les indicateurs de **parité** et **d'écart salarial** sont pondérés en fonction du **nombre total de salariés par participation** afin d'assurer une représentation proportionnelle.

# Cadre Méthodologique (suite)

Détails des méthodes de calcul et extrapolation pour les indicateurs communs :

Indicateur	Méthode de calcul	Méthode d'extrapolation	Périmètre
Intensité énergétique	<b>Intensité énergétique moyenne (kWh/k€) =</b> Intensité énergétique par participation / Nombre de participations	Extrapolation de la consommation d'énergie par rapport au chiffre d'affaires de l'année précédente.	-
Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)	<b>Emissions de GES totales de Vespa Capital (tCO2e) =</b> Emissions de scope 1, 2 et 3 de Vespa Capital*  *Incluant les émissions de scope 3.15 (investissements) de Vespa, correspondant aux émissions de scopes 1 et 2 de nos participations.  Calcul des émissions carbone à partir des données collectées en appliquant des facteurs d'émission standardisés, définis par l'ADEME, afin de convertir les données sources en équivalents CO <sub>2</sub> . Des facteurs d'émissions dérivés des plateformes Carbometrix et ClimateCalc ont aussi été appliqués.	Extrapolation des données issues du bilan carbone le plus récent, en appliquant :  1) un ratio d'encours pour estimer le bilan carbone de Vespa Capital ;  2) un ratio sur la base du chiffre d'affaires pour les bilans carbone de ses participations.	-
Parité	<b>Part de femmes par CSP (en %) =</b> Nombre de femmes / Effectif total par CSP	-	Léopold a été exclue du calcul de l'indicateur de parité pour la catégorie « middle management » (par manque de données disponibles)
Écart salarial	<b>Salaires moyen par genre et CSP (en €) =</b> (Salaires moyen par genre * Effectif par genre) / Effectif total pour le genre	Extrapolation des salaires moyens par genre et par CSP par rapport au chiffre d'affaires de l'année précédente.	-
Croissance des effectifs	<b>Taux de croissance annuel de l'effectif du portefeuille (en %) =</b> (Effectif au 31/12/N – Effectif au 31/12/N-1) / Effectif au 31/12/N-1  La croissance des effectifs prend en compte les recrutements. En 2023 il n'y a pas eu d'intégration liée à des opérations de croissance externe.	-	-

# Vespa Capital

**Vespa Capital Gestion SAS**  
41 avenue George V, 75008 Paris  
Tél. : +33 1 58 56 25 15

**[www.vespa-capital.com](http://www.vespa-capital.com)**